

LSC: remise des certificats et diplômes aux candidats du cours de fiscalité



Il y a quelques jours la remise des certificats et diplômes aux candidats ayant réussi les cours de fiscalité «Cycle A et B», organisée par la «Luxembourg School for Commerce» (LSC) en collaboration avec la «Société de comptabilité du Grand-Duché de Luxembourg» eut lieu dans les locaux de la Chambre de commerce à Luxembourg-Kirchberg. Cette formation eut pour objectif de mettre en œuvre les principes fondamentaux du droit fiscal luxembourgeois. La formation fut divisée en deux cycles: le cycle A traita de la fiscalité des ménages tandis que le cycle B aborda la fiscalité des entreprises. Gérard Eischen, directeur de la LSC, félicita les lauréats pour leur implication et salua également la bonne collaboration entre la «Société de comptabilité du Grand-Duché de Luxembourg» et la LSC. Michel Lanners, président de la commission d'examen et Premier conseiller de gouvernement

du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle salua les efforts des personnes ayant terminé avec succès les formations et passa en revue les statistiques liées à cette promotion. Cette année, pour le cycle A, 100 participants sur 144 inscrits réussirent leur formation. Pour le cycle B, sur 192 inscriptions 112 connurent une réussite. Pour terminer, Jean-Paul Bemtgen, président de la Société de comptabilité du Grand-Duché de Luxembourg, insista sur l'intérêt de la formation professionnelle continue et plus spécifiquement en matière de fiscalité. Un diplôme fut décerné aux détenteurs des certificats des cycles A et B tandis que les participants n'ayant suivi qu'un de deux cycles se virent remettre un certificat. La session 2013/14 débutera le jeudi 19 septembre. Les intéressés peuvent s'inscrire par le biais d'un formulaire en ligne sur www.lsc.lu. (G.L.)